

Patrimoine, philanthropie et mécénat, XIX^e-XXI^e siècle.

Dons et legs en faveur de l'enseignement, de la recherche et des institutions de conservation

**Colloque international
12 et 13 décembre 2019**

Donner et léguer aux Beaux-Arts de Paris :

"Fournir la documentation iconographique nécessaire à l'instruction des élèves ? "

Si les collections de l'École des beaux-arts puisent leur origine dans les fonds constitués pour l'Académie royale de peinture et de sculpture fondée en 1648, ce sont avant tout les libéralités privées (dons et legs) du XIX^e siècle et de la première moitié du XX^e siècle qui ont façonné la physionomie actuelle des collections. Appréhender ces donations permet ainsi de saisir les contours de cette collection hétéroclite qu'est celle de l'École des beaux-arts. « [...] Le dessein de fournir la documentation iconographique nécessaire à l'instruction des élèves » que met en avant Jacques-Édouard Gatteaux pour expliquer son don apparaît comme la raison la plus évidente des différents dons et legs effectués en faveur de l'École des beaux-arts.

Notre contribution explorera néanmoins l'originalité des donations faites à l'école à la fois dans leur composition (quel type de collections lègue-t-on à une institution hybride musée-école ?), mais aussi au regard des motivations qui ont mû les bienfaiteurs. Il conviendra d'explorer également le rôle joué par les veuves, parfois bienfaitrices au nom de leur mari (legs Lesoufaché ou Chenavard) ou au contraire « prédatrices » qui ont poussé leur conjoint à hâter la donation (Masson en 1925).

Alexandre Leducq, conservateur des bibliothèques, est en charge de la collection de manuscrits et imprimés anciens de l'École des beaux-arts de Paris.

Les fondations, dons et legs en faveur de l'École – royale, nationale, impériale – de dessin et de mathématiques au XIX^e siècle : enjeux matériels et pédagogiques

Ancêtre de l'actuelle École nationale supérieure des arts décoratifs, l'École gratuite de dessin fondée à Paris en 1766 par le peintre Jean-Jacques Bachelier a longtemps bénéficié de la générosité d'acteurs privés qui lui ont ainsi apporté un important soutien financier ou matériel.

Au XIX^e siècle, ce soutien accordé à l'établissement, devenu École royale, puis nationale, puis impériale de dessin et de mathématiques, revêt diverses formes. En premier lieu, l'école continue de recourir, en complément des subventions désormais allouées par l'État, au système de souscriptions initié par Bachelier et qui permet à des « fondateurs » de financer les études d'un ou plusieurs élèves de leur choix. En second lieu, elle fait l'objet de dons et legs, dont certains de grande ampleur, émanant d'anciens élèves, de professeurs ou de personnalités désireuses de la soutenir, souvent architectes. Outre ceux destinés à la création de prix, deux legs retiennent particulièrement l'attention : d'une part, celui de l'architecte Charles Percier (1764-1838), d'un montant de 100 000 francs, somme jugée alors considérable et dont une partie aurait été consacrée au réaménagement des locaux de l'école ; d'autre part, celui de son élève Louis-Nicolas-Marie Destouches (1788-1850), composé d'une collection de modèles de sculpture que la direction de l'école entreprit d'installer dans l'une des salles d'étude.

S'appuyant principalement, mais pas exclusivement, sur les archives de l'école, la communication s'intéressera à ces différentes formes de mécénat ainsi qu'aux caractéristiques des donateurs, et s'attachera plus particulièrement à étudier les conséquences des principaux dons et legs sur l'organisation matérielle et pédagogique de l'école au XIX^e siècle.

Renaud d'Enfert est professeur en sciences de l'éducation à l'université de Picardie Jules-Verne, membre du centre universitaire de recherches sur l'action publique et le politique. Épistémologie et sciences sociales (CURAPP-ESS, UMS 7319).

Antiquités grecques de l'institut d'art et d'archéologie.

Dons et legs en faveur de la chaire d'archéologie de l'université de Paris

L'institut d'art et d'archéologie de Paris dispose d'une belle collection d'antiquités grecques constituée en Sorbonne à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle. De telles collections d'antiquités grecques existaient alors dans plusieurs universités françaises et européennes, avec lesquelles l'université de Paris ambitionnait de rivaliser. Depuis 1968 au moins, cette collection a été délaissée, la plupart des pièces étant remisées pêle-mêle dans un placard au milieu d'ouvrages anciens avant qu'un programme de recherche ne s'attache à son étude et à sa

valorisation (« Antiquités grecques de l'institut d'art et d'archéologie Paris » : agias.humanum.fr). La collection compte aujourd'hui près de trois cents pièces : vases et fragments de céramique, figurines en terre cuite, éléments d'architecture, têtes en marbre, inscription inédite, etc. Si une partie de la collection résulte de la mise en dépôt par l'État de pièces du musée du Louvre, l'essentiel de celle-ci repose toutefois – contrairement aux idées reçues – sur de multiples dons faits à la faculté des lettres de l'université de Paris. On y compte des dons de particuliers (Gaudin, Fougères, Homolle), mais aussi d'institutions (École française d'Athènes, musée du Louvre) et d'un État étranger, en l'occurrence le legs conséquent du royaume de Grèce en 1919 destiné « à servir de documentation pour l'enseignement de l'archéologie hellénique à la Sorbonne ».

Nous examinerons les conditions de ces dons et leurs implications scientifiques et pédagogiques.

Alain Duplouy, maître de conférences HDR en archéologie à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, est également chargé de mission auprès de la présidence de l'université sur le patrimoine mobilier et immobilier de l'établissement.